

Retour sur l'épisode de pollution du 1^{er} et 2 janvier 2021 : éléments communiqués au CODERST* du 12 janvier 2021

Contexte

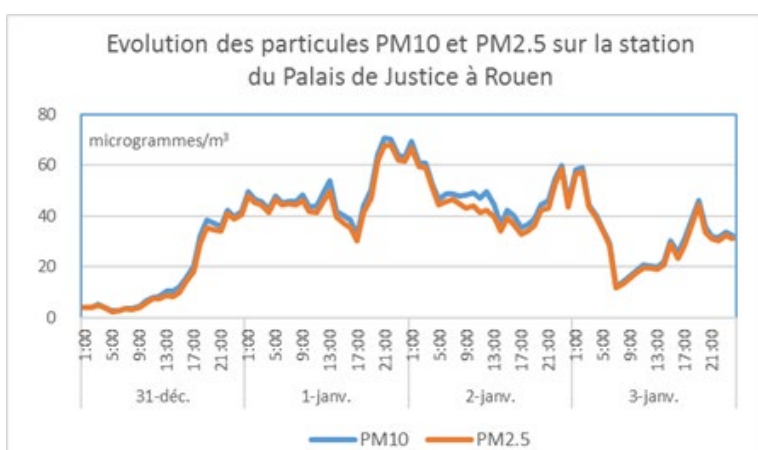
Samedi 2 janvier 2021, l'agglomération de Rouen a connu un épisode de pollution aux particules couplé à de nombreux signalements d'odeurs. La semaine du 4 janvier 2021, un incident industriel ayant eu lieu dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier a été révélé. Cette note revient sur la participation d'Atmo Normandie au CODERST 76 le 12 janvier dernier et présente la manière dont Atmo Normandie a appréhendé cet événement et les suites qui lui seront données.

Retours sur la participation d'Atmo Normandie au CODERST 76 le 12 janvier 2021

A la demande de France Nature Environnement (FNE) Normandie et de la Métropole de Rouen Normandie (MRN), la Préfecture de Seine-Maritime a inscrit à l'ordre du jour du CODERST 76 du mardi 12 janvier un point sur l'enquête de la DREAL chez Multisol. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication, le mélange et la distribution d'additifs pour carburants et lubrifiants, huiles de base et produits chimiques spéciaux est installée à Sotteville-lès-Rouen au sud de Rouen.

Nous avons demandé la parole pour présenter les faits tels que nous les avons vécus, côté Atmo Normandie. Nous avons tout d'abord rappelé le cadre et les limites des missions d'Atmo Normandie. **Atmo Normandie est agréée pour la surveillance de la pollution chronique.** Le dispositif de surveillance est en conséquence dimensionné pour répondre à cet objectif de surveillance de la pollution chronique, et non pour détecter les incidents et accidents industriels (des incidents sont cependant parfois détectés avec le réseau en place). Néanmoins, dans la mesure des moyens définis dans son programme « Réponse aux Situations d'Urgence », **quand Atmo Normandie est informée d'un incident industriel, elle peut mettre en place des mesures complémentaires pour documenter l'événement** avec d'autres moyens que ceux en place pour le suivi de la pollution chronique.

Nous sommes ensuite revenus sur ce qui s'est passé le samedi 2 janvier. La situation correspondait à un épisode de pollution chronique classique aux particules en suspension. Vu les températures basses et les concentrations de particules mesurées, la contribution du chauffage, notamment des feux de cheminées, était importante (Voir graphique ci-contre).



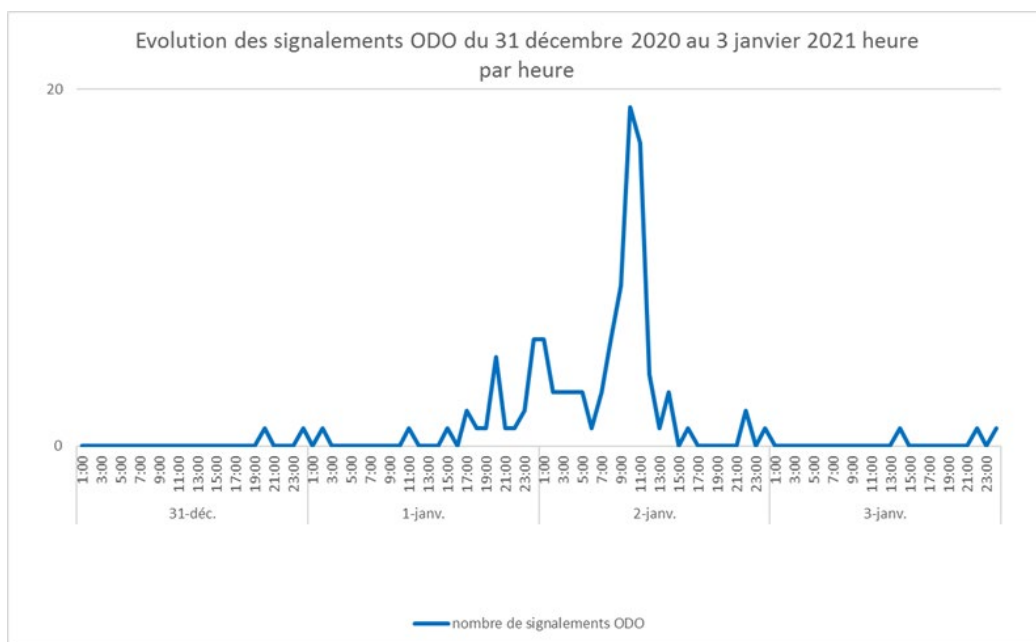
*Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

Le matin du 2 janvier, Atmo Normandie a informé de la situation la Préfecture qui a déclenché une alerte. Cette information (seuil d'information et recommandations pour les particules en suspension : $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$) a été ensuite relayée sur les supports de communication d'Atmo Normandie, selon la procédure habituelle.

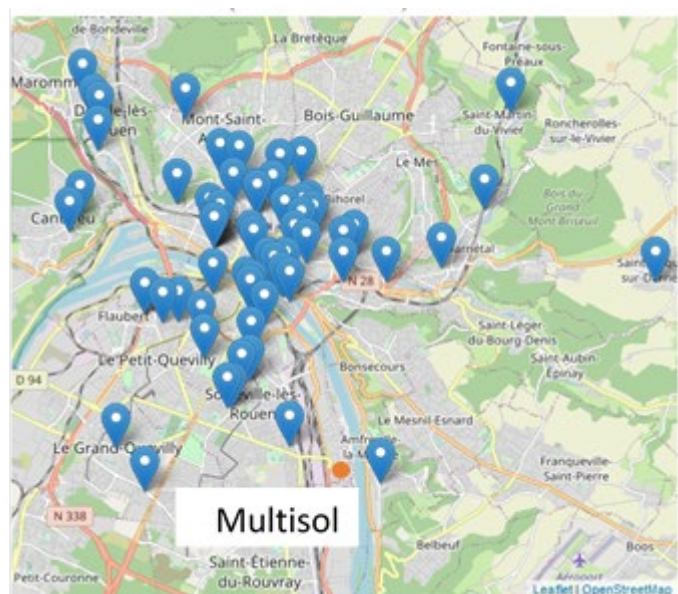
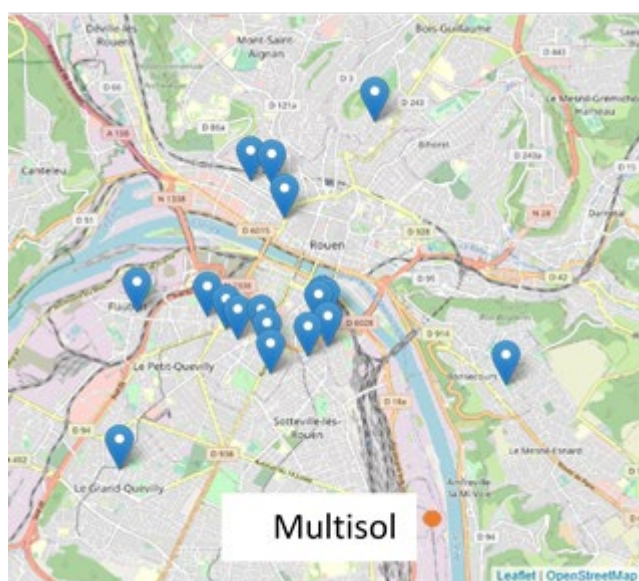
En parallèle de l'augmentation des niveaux de particules, Atmo Normandie a aussi reçu des signalements citoyens pour des odeurs avec diverses évocations. Nous avons alors été en contact avec le SDIS76 (qui avait aussi été alerté par des citoyens concernés et avait cherché en vain d'où venaient les odeurs), avec la Préfecture, et nous avons consulté Allo Industrie (plateforme d'information des industriels de la zone de Rouen) qui ne signalait ni incident, ni incendie.

Considérant la situation de pollution chronique décrite ci-dessus, ainsi que les nombreuses évocations de « notes de brûlé » dans les témoignages des habitants, dans la brève publiée sur le site internet pour 10h nous avons écrit que : « ces odeurs étaient sans doute liées aux feux de cheminées en cette période froide ». Le nombre de signalements a ensuite connu un pic en milieu et fin de matinée (voir graphique ci-dessous).

Considérant cette situation, et la diversité des évocations des signalements, dans son communiqué de presse publié dans l'après-midi, Atmo Normandie a très explicitement indiqué qu'on ne pouvait exclure la participation d'autres sources de pollution.



Nous avons aussi présenté en CODERST les cartes des signalements citoyens recueillis sur notre application ODO. On voit bien en localisant l'entreprise que l'analyse de ce type d'information est complexe. Aussi bien le 1^{er} janvier (carte de gauche) que le 2 janvier (carte de droite), remonter la piste des signalements n'emmenait pas avec évidence vers Multisol.



D'autre part, nous avons présenté la difficulté de décrire les odeurs avec la diversité des évocations qui nous sont parvenues : brûlé, hydrocarbures, autres.

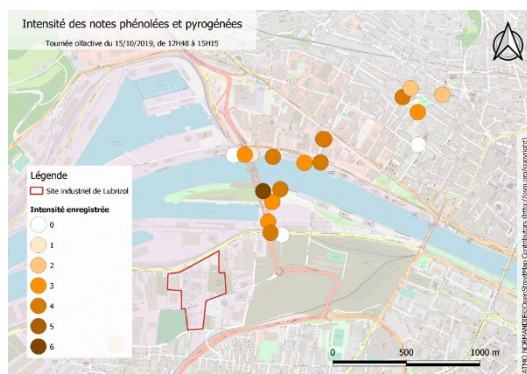
Parmi les questions auxquelles nous sommes confrontés subsiste, à ce jour, le décalage temporel de plus de 24 h entre le début de l'incident (nuit du 31 décembre) et le pic de signalement des citoyens (matinée du 2 janvier). Cela nécessite un retour d'expérience avec les acteurs concernés pour comprendre la chronologie des faits, des émissions, des odeurs et des particules que l'on a constaté.

Lors de notre intervention au CODERST, nous avons ensuite présenté **ce qui se serait passé dans le cadre d'un incident industriel déclaré**. Il est certain que dans ce cas, l'événement aurait été géré différemment.

En ce qui concerne Atmo Normandie :

- nous aurions communiqué sur l'incident en plus de la procédure d'information et recommandations déclenchée pour une pollution aux particules,
- nous aurions mis en place des moyens de mesures appropriés pour avoir une vision plus claire de l'événement et de son impact sur la qualité de l'air : prélèvements d'air pour analyses et tournées olfactives.





Nous avons enfin évoqué, lors du CODERST, le projet de création de nouvelles équipes de nez citoyens formés sur le territoire de la Métropole de Rouen Normandie ; dispositif qui existe sur le Sud-Ouest de l'agglomération de Rouen, au Havre et Port –Jérôme, projet sur lequel nous revenons ci-après.

La Préfecture, la Métropole Rouen Normandie, UFC Que Choisir Rouen et FNE Normandie se sont exprimés favorablement sur cette initiative.

Premier retour d'expérience pour Atmo Normandie

Sans connaissance ou avertissement de la survenue d'un incident, il n'est pas prévu actuellement qu'Atmo Normandie active un réseau de mesures particulier en plus de la pollution chronique. La communication est dans cette situation forcément incomplète et insatisfaisante.

Nous avons mis en place une cellule de crise au sein d'Atmo Normandie pour analyser la situation, définir un plan d'actions pour étudier l'événement, gérer la communication et en tirer un retour d'expérience pour Atmo Normandie.

Nous avons ré-analysé les données disponibles et transmis le listing des signalements à la DREAL Normandie le lundi 4 janvier 2021, puisque c'est l'organisme qui a en charge l'inspection des installations industrielles. Nous avons mis à jour notre communiqué sur notre site internet.

Par ailleurs, un retour d'expérience a déjà eu lieu en interne, pour voir ce que nous pouvons améliorer au niveau d'Atmo Normandie.

Dans les prochaines semaines, un rapport détaillé, en cours d'élaboration, sera mis en ligne sur notre site, comme nous le faisons dès lors que des moyens importants d'Atmo Normandie sont mobilisés sur un épisode de pollution chronique ou un incident.

Projets à venir

Nous avons rencontré mercredi 13 janvier en fin d'après-midi Charlotte Goujon et Marie Atinault représentantes de la Métropole Rouen Normandie pour évoquer le projet de recrutement de nez citoyens bénévoles sur la Métropole.

Cela répondrait à la nécessité de travailler sur les odeurs chroniques mais aussi apporter des informations précises sur les odeurs en cas d'événement significatif important. Des nez formés, géo localisés sur la

métropole pourraient caractériser plus rigoureusement les types d'odeurs auxquels nous sommes confrontés et ainsi aider à la détection des sources.

En parallèle, la création d'un groupe de nez inter-entreprises nous permettra de disposer d'une connaissance des profils olfactifs de chaque établissement.

À propos d'Atmo Normandie

Atmo Normandie est une association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) qui assure une mission de surveillance et d'information du public sur la qualité de l'air en Normandie. À travers ses actions, Atmo Normandie poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs régionaux et nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Atmo Normandie met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés. Pour en savoir plus, consultez le site www.atmonormandie.fr.

Contact presse

Jeanne Le Dantec : jeanne.ledantec@atmonormandie.fr – 02 35 07 94 33